

ANHR ASSOCIATION NATIONALE DES HOSPITALIERS RETRAITÉS

Compte rendu de l'Assemblée Générale de la section Côte d'Or à Gevrey-Chambertin le 28 janvier 2025

Hubert Favelier, président de la section Côte d'Or souhaite la bienvenue aux adhérents présents à cette Assemblée Générale, notamment à celles et ceux qui viennent de nous rejoindre et présente ses meilleurs vœux à toutes et à tous pour 2025. Il remercie également nos partenaires pour leur présence et les animations organisées, Mr Philippe Barthélémy de la GMF et Mr David Dupin pour la MNH.

80 adhérents (sur 150 cotisants) sont réunis aujourd'hui pour faire le point des activités réalisées en 2024, présenter les projets de sorties pour 2025, examiner les comptes. Cette AG sera également l'occasion d'élire les membres du Bureau qui doit désormais être renouvelé tous les trois ans, conformément aux statuts nationaux.



Votre présence aussi nombreuse à cette AG et aux activités proposées au cours de l'année écoulée témoigne de votre attachement à votre Association et constitue un encouragement pour les membres du bureau toujours aussi motivés pour organiser des sorties originales et variées.

Avant d'évoquer en détail le bilan 2024 de notre section, le président donne quelques informations relatives à l'échelon national de l'ANHR.

1 Informations Nationales :

1.1 Modifications de statuts :

Les modifications portent essentiellement sur le renforcement de la gestion des comptes bancaires par les sections ; en effet, les sections départementales n'ont pas de personnalité juridique, elles agissent au nom du Président de l'association nationale.

Les opérations d'ouverture et de clôture des comptes devront donc être autorisées par le Président national au terme d'une délégation de signature attribuée aux présidents des sections locales. L'idée de regrouper tous les comptes des sections dans un seul compte pour économiser les frais bancaires a été évoquée mais semble difficile à mettre en œuvre et contraire à l'autonomie des sections locales.

Un problème est également apparu pour l'ouverture d'un livret d'épargne par une section car une association ne peut avoir qu'un seul livret A, or, presque toutes les sections en ont un...

1.2 SITE INTERNET – REVUE :

Le site internet développé par le siège connaît des débuts difficiles en raison des problèmes de connexion des adhérents ; les choses sont en cours d'amélioration.

Le président invite les adhérents à visiter le site qui contient de nombreuses informations intéressantes sur la vie de l'association et les avantages offerts par nos partenaires ; un mode d'emploi détaillé figure dans la revue « Le Retraité Hospitalier » de janvier 2025.

Cette revue pourrait être diffusée par internet pour les adhérents volontaires de façon à limiter les coûts d'impression et d'envoi.

A ce propos, le président indique qu'il a été admis au bureau national pour participer au comité de rédaction en vue de remplacer l'actuel rédacteur en chef Jean Faure.

1.3 QUESTIONS BUDGETAIRES :

Les comptes nationaux présentés lors du Congrès de Dijon en septembre dernier sont toujours « dans le rouge » ; malgré la maîtrise des dépenses, les recettes provenant des cotisations sont insuffisantes pour assurer l'équilibre des comptes. L'année 2023 s'achève avec un déficit de 33 000 € en raison de la diminution du nombre d'adhérents (2 497 en 2023 contre 2 596 en 2022) et de la dotation exceptionnelle accordée aux sections (20 500 €). Ces déficits successifs sont couverts par le produit de la vente des locaux de Bordeaux, mais cela aura une fin....

Les difficultés budgétaires proviennent donc essentiellement de la baisse du nombre d'adhérents ; nous sommes passés de 6 000 adhérents en 2010 à moins de 2 500 fin 2024 et rien ne semble pouvoir inverser cette tendance. La cotisation de base reste cependant fixée à 30 €.

2. INFORMATIONS LOCALES

Le président exprime sa satisfaction d'animer la section Côte d'Or car elle se porte plutôt bien avec des adhérents nombreux et fidèles ; les derniers arrivés ont également fait des petits en invitant des amis à nous rejoindre.

Le président rappelle combien il est important que chacune et chacun d'entre vous fasse connaître notre Association autour de lui et invite ses amis à venir prendre part à nos activités. En effet, malgré la publicité faite lors des cérémonies de départ en retraite organisées par le CHU et l'envoi des messages aux nouveaux retraités, la meilleure façon de recruter de nouveaux adhérents reste la cooptation amicale ! Merci aux sportifs de la section randonnée et aux bénévoles de l'Amicale du CHU pour leur implication exemplaire.

Depuis la dernière AG, nous avons enregistré **25 adhésions dont 19 par voie de parrainage**, 14 démissions, 2 radiations et 2 décès (Robert Poulin et José Teusch), ce qui porte notre effectif à **166 adhérents** aujourd'hui. Notre section figure parmi les plus nombreuses.

2.1 BILAN DES ACTIVITES 2024 :

Vous avez été fidèles et nombreux lors des sorties que nous avons organisées en 2024 ; nous avons bien rempli le bus à chaque occasion.

Nous avons commencé l'année avec la visite de la **citité de Langres** le 9 avril, avec une météo exécrable, mais une découverte très intéressante du musée consacré à Denis Diderot et à l'histoire de l'encyclopédie.

Le 18 juin, nous avons plus de chance avec la météo pour découvrir ou redécouvrir la richesse du **patrimoine du CHS de la Chartreuse**, notamment le puits de Moïse et la chapelle.

Le **barbecue à l'étang de Montmain** le 8 août a été de nouveau un franc succès avec plus de 90 participants ; je renouvelle mes remerciements à l'Amicale et à toutes celles et ceux qui ont mis la main à la pâte pour contribuer à la réussite de cette nouvelle activité. Devant le succès remporté par ce barbecue, nous allons le renouveler en 2025.

Mais le **temps fort de 2024** pour notre section fut bien sur l'organisation du **Congrès National de l'ANHR qui s'est déroulé à Dijon** à la Maison Diocésaine (9Bis Bd Voltaire) du 25 au 27 septembre 2024. Plus de 100 personnes

venues de toute la France ont participé à ce Congrès qui a été une réussite reconnue de tous. Les salles de réunions ont été appréciées pour la qualité de l'accueil et le confort, les déjeuners de travail servis sur place ont plu aux congressistes, en revanche, le dîner de clôture s'est avéré un peu décevant.

Le programme touristique du patrimoine dijonnais a également eu du succès de même que la réception à la Mairie de Dijon.

L'animation musicale du dîner de clôture par « Orphéane » a créé une bonne ambiance festive.

Le coût de ce congrès a bien été maîtrisé avec 12 330 € de dépenses payées par les congressistes à hauteur de 10 150 € et par le siège de l'ANHR pour le solde, soit 2 170 € ; notre section n'a donc pas engagé de frais pour ce congrès comme vous le confirmera notre trésorier qui avait ouvert un compte spécial pour cet évènement.

Le président remercie à nouveau les membres du bureau pour le travail de préparation de ce congrès et leur mobilisation pendant les trois jours d'action ; il remercie également les adhérents qui ont participé à l'accueil et à l'orientation des congressistes lors des visites organisées avec l'Office de Tourisme de Dijon.

La revue « Le retraité Hospitalier » de janvier 2025 accorde une large place à cet évènement.

Enfin, **l'année 2024 s'est terminée au Crusoé le 19 novembre** avec notre traditionnel repas de fin d'année. Le menu et l'animation musicale assurée par Bruno Lorenzon ont été très appréciés.

2.2 PROJETS 2025 :

Jacqueline Cornu présente les projets d'activités pour 2025 :

- Le 11 avril 2025, nous irons visiter **Autun**, ses vestiges romains, la cathédrale, le centre historique et nous terminerons la journée au **Château de Sully**,
- Le 3 juin après-midi nous ferons une visite d'Hauteville (fort et centre historique)
- Le 5 août, nous nous retrouverons pour la troisième fois à l'étang de **Montmain pour notre barbecue champêtre**,
- En septembre ou octobre nous irons visiter les sites emblématiques de **Nancy**,
- Enfin, nous terminerons avec notre repas traditionnel de fin d'année.

Le président remercie Jacqueline Cornu pour ce travail laborieux de recherche et d'organisation de ces projets.

2.3 LES COMPTES 2024 :

Les recettes 2024 s'élèvent à 22 357 €, dont 14 482 € au titre de la participation des adhérents aux activités, 4 350 € de cotisations brutes (937 € net = 24 % reversé par le siège), 992 € de dotation exceptionnelle du siège (5 € / adhérent) et 590 € de subvention versée par le CHU de Dijon.

Les dépenses s'élèvent à 20 826 €, dont 14 700 € au titre des activités organisées en 2024, 4350 € de cotisations versées au siège et 421 € d'assurance. Le résultat 2024 est donc un excédent de 1 531 €.

Au 31 décembre 2024, le compte courant ouvert à la Société Générale s'élève à 7 433,13 € et le livret d'épargne à 6 262,61 € après dépôt de 3 000 € et les intérêts (102 €), ce qui constitue une réserve de sécurité et une trésorerie suffisante pour faire l'avance des animations.

Le trésorier tient les comptes à la disposition des adhérents qui souhaiteraient les consulter ; aucune demande n'est exprimée.

Le président remercie Bernard Bourdot pour cette présentation toujours aussi claire et précise des comptes qui sont adoptés à l'unanimité.

2.4 Election du bureau :



Le président rappelle que le bureau doit être renouvelé tous les trois ans ; le bureau sortant est composé de **6 membres** :

Gérard LANIER, fidèle vice-président, qui renouvelle sa candidature,

Bernard BOURDOT, irremplaçable Trésorier,

Marguerite-Marie CHAUSSADE, Trésorière adjointe, qui ne souhaite pas poursuivre son mandat,

Nadine GUERRIN, secrétaire, toujours partante...

Monique MAST, secrétaire adjointe, qui ne souhaite plus faire partie du bureau.

Hubert FAVELIER, Président depuis 2018, qui veut bien continuer cette mission s'il n'y a pas de candidat(e)s

Cinq personnes complètent cette équipe avec beaucoup de zèle :

Michèle GARNERET, qui se propose comme secrétaire adjointe en remplacement de Monique MAST,

Jacqueline CORNU, qui s'occupe très bien des voyages,

Madeleine MOREL, qui propose de nouveau ses services,

Nicole FUSELIER, qui participe à nos travaux, et

Patrick BADET, qui a l'expérience de la restauration et s'occupe des repas.

Si la candidature de Michèle GARNERET est retenue pour le poste de secrétaire adjointe, un poste reste donc à pourvoir pour avoir un bureau au complet (6) ; l'appel à candidature envoyé avec la convocation n'ayant pas fait émerger de volontaires, le président fait appel aux adhérents présents.

Quatre candidatures se manifestent spontanément :

Mesdames Odile Baume, Dominique Bénédeti, Christiane Billet et Elisabeth Niot.

Le président remercie vivement ces adhérentes pour leurs candidatures auxquelles personne ne s'oppose. Le bureau sera constitué lors de la prochaine réunion qui aura lieu le 13 février 2025 ; la composition du nouveau bureau est diffusée aux adhérents avec le compte rendu de cette Assemblée Générale.

L'ordre du jour étant épuisé, le président clôt la séance et souhaite bon appétit aux convives ; la journée, animée par Mr Mercusot se prolongera en chansons et en danses jusqu'à 17 heures.